Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 25/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_167-DE

Contrat pédagogique

Contrat établi entre

L'étudiant

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Tél. :

Mail :

et

Le Campus connecté Dracénie Provence Verdon

105 avenue de la 1ère armée
83300 DRAGUIGNAN

Représenté par : Monsieur Richard STRAMBIO
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération dont le siège social est situé Square Mozart - CS 90129 - 83004 Draguignan Cédex

Et Monsieur Xavier LEROUX
Président de l'Université de Toulon dont le siège social est situé Avenue de l'Université, 83130 La Garde

Contact : *M…….. Coordonnateur du campus connecté*

Art.1 Le campus connecté Dracénie Provence Verdon s'engage à :

- Mettre en œuvre les conditions matérielles d'organisation et de fonctionnement du campus connecté Dracénie Provence Verdon (objectifs, planning, modalités d'organisation du campus -dont modalités de suivi, d'accompagnement et d'appréciation de la progression, méthodes pédagogiques, validation, équipe pédagogique et référents, modalités de suivi).

Label officiel délivré par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Coordonné par MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITÉ DE TOULON
DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 25/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_167-DE

Art. 2 Pour atteindre ses objectifs, l'étudiant s'engage à :

- Suivre régulièrement les séquences de formation et respecter l'emploi du temps négocié.
- Prévenir de ses éventuelles absences et les justifier (une assiduité insuffisante peut entraîner une radiation).
- Signer la fiche de présence.
- Fournir un travail personnel selon l'objectif négocié.
- Si des stages sont prévus dans la formation, chercher une entreprise d'accueil.
- Se présenter aux rendez-vous fixés avec les référents identifiés dans le cadre de son accompagnement et du suivi de sa formation.
- Respecter le règlement intérieur.
- Respecter la charte des usages des matériels informatiques mis à disposition au sein du campus connecté.
- Appliquer, le cas échéant, les procédures d'inscription à l'examen et s'y présenter.
- Répondre aux courriers et enquêtes de suivi après la formation.

S'agissant de la formation suivie par l'étudiant (intitulé de la formation, université de rattachement) :

Les objectifs pédagogiques spécifiques sont :

……
……
……
……
……
……
……

Art. 3 L'étudiant atteste avoir pris connaissance et accepter :

Les termes du présent contrat, du règlement intérieur du campus connecté de Dracénie Provence Verdon applicable à l'étudiant, du règlement intérieur de l'établissement d'accueil (le cas échéant), de la charte informatique et internet, du référentiel de formation (le cas échéant).

Art. 4 Modification et avenant

Toute modification de ce contrat peut être demandée par l'une ou par l'autre des parties en fonction de l'évolution du parcours du bénéficiaire. Il fera l'objet d'une fiche d'adaptation de parcours.

INVESTIR L'AVENIR
Label officiel délivré par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Coordonné par MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté Égalité Fraternité
UNIVERSITÉ DE TOULON
DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

Envoyé en préfecture le 25/11/2020
Reçu en préfecture le 25/11/2020
Affiché le
ID : 083-248300493-20201119-C_2020_167-DE

Dracénie Provence Verdon agglomération et l'université de Toulon s'engagent à se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016) ainsi qu'à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et notamment dans le cadre du droit d'accès et de rectification des données.

Fait à ……..le ……

L'étudiant

Faire précéder la signature de la mention ***"lu et approuvé".***

Pour le Campus Connecté Dracénie Provence Verdon

Richard STRAMBIO

Président de DPVa
Maire de Draguignan

Monsieur Xavier LEROUX,

Président de l'Université de Toulon

INVESTIR L'AVENIR
Label officiel délivré par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Coordonné par MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITÉ DE TOULON
DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération